

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 30 janvier 2025

En 2024 : Plus de 700 M€ de financements attribués par l'agence de l'eau pour des projets territoriaux en faveur de l'eau, de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique.

#ENCHIFFRES #INVESTISSEMENTS #CLIMAT #BIODIVERSITE

Avec plus de **700 M€** d'aides financières attribuées, l'agence de l'eau Seine-Normandie a soutenu **4 052 projets** portés par des collectivités, entreprises, agriculteurs et associations. Ces projets visent à améliorer la qualité des milieux aquatiques, préserver la biodiversité et renforcer l'adaptation au changement climatique et répondent aux priorités du plan Eau et aux orientations du bassin.

Des résultats alignés avec les priorités du nouveau programme

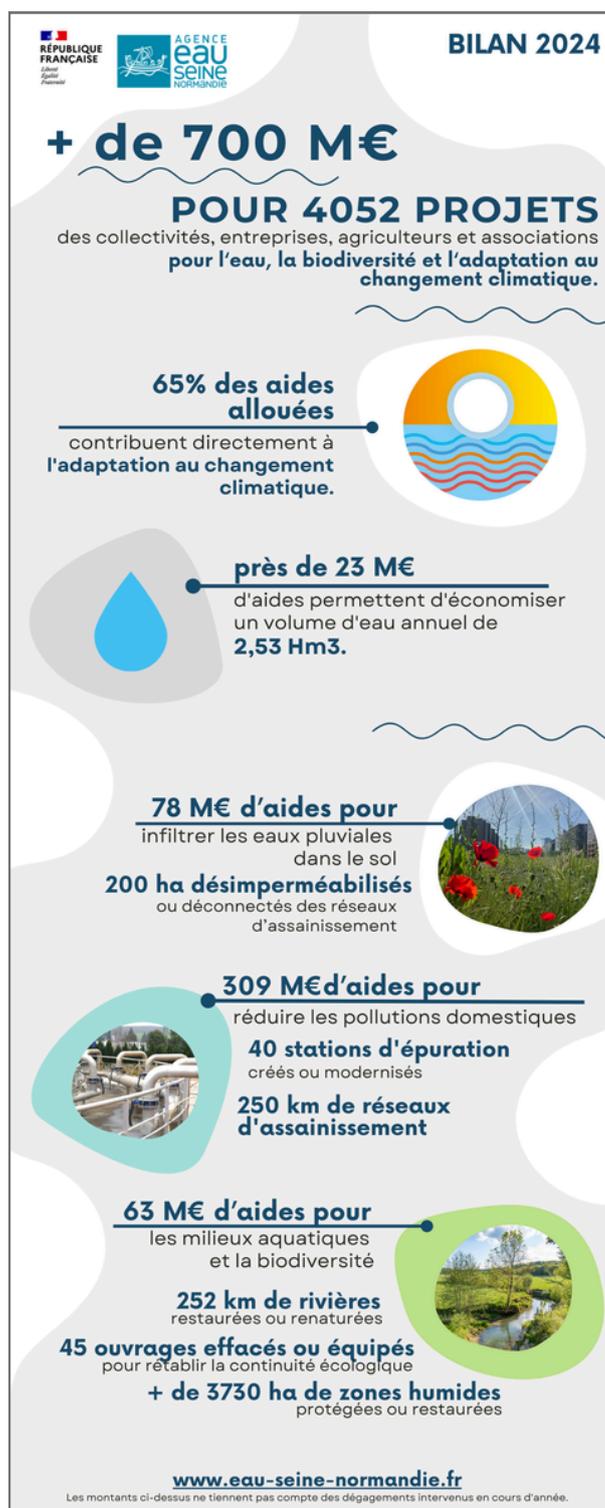
2024, dernière année du programme "Eau & Climat", marque une transition réussie vers les enjeux du nouveau programme 2025-2030. Ainsi :

- **65 % des aides** contribuent directement à l'adaptation au changement climatique, en hausse significative par rapport aux 50 % enregistrés en 2023.
- Les **démarches de sobriété**, pilier du nouveau programme, bénéficient de plus de **23 M€**, préparant efficacement le terrain pour 2025.
- Les **solutions fondées sur la nature (SFN)** connaissent une forte progression : elles représentent près de **229 M€** d'aides en 2024 (vs 115 M€ en 2023).

Des fonds de l'Etat mis en œuvre par l'agence.

Grâce à l'expertise et à la mobilisation des équipes de l'agence de l'eau Seine-Normandie, l'année 2024 voit également l'engagement de **274 projets identifiés par les préfets de région et de département du bassin et financés par l'État. Ces projets, représentant près de 60 M€,** sont répartis entre :

- le fonds alimentation en eau potable,
- le fonds vert dans son volet de renaturation des villes et villages.
- et des financements essentiels pour atteindre les objectifs de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) 2030.



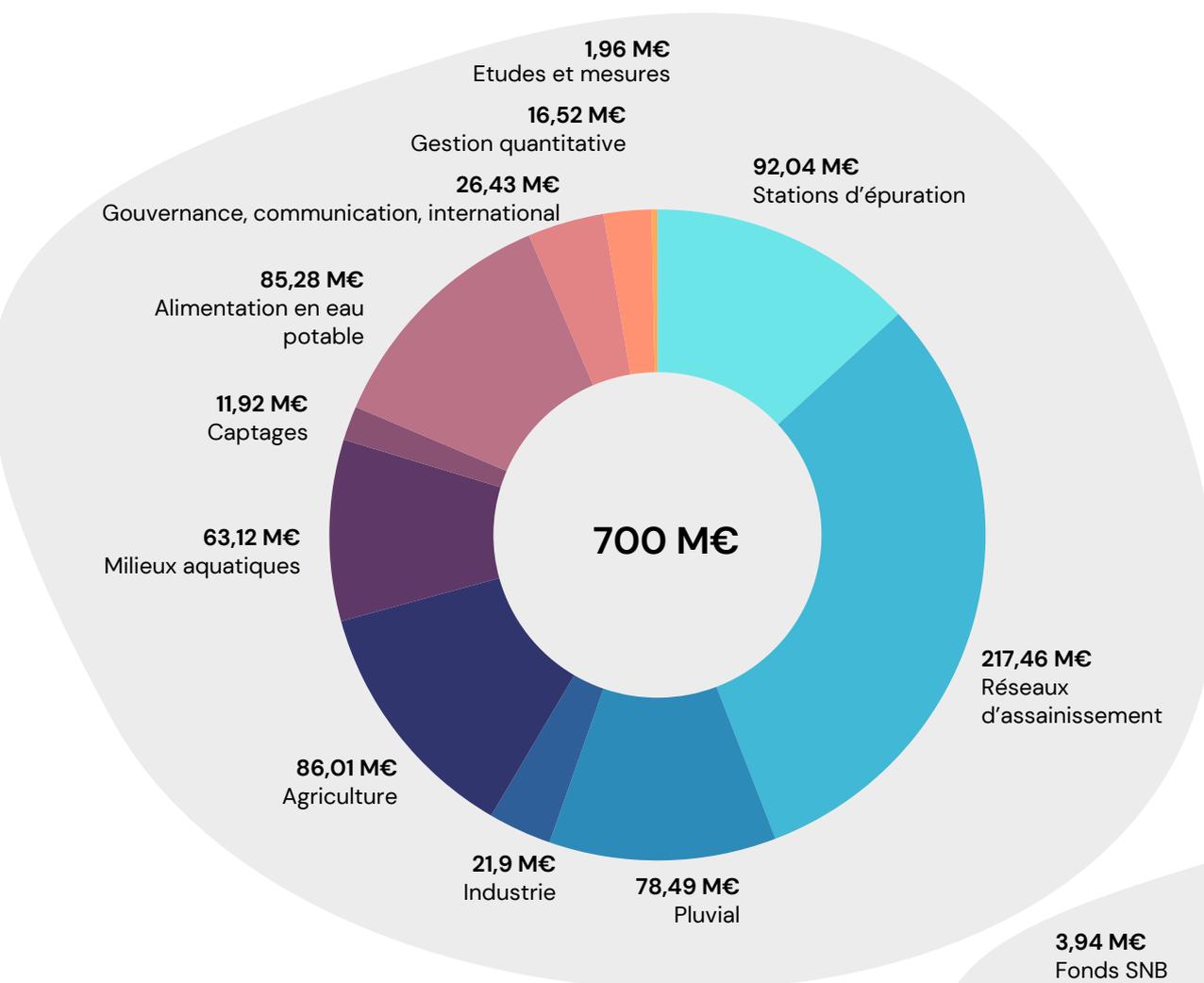
Les réalisations clés de 2024

On constate une **dynamique soutenue des aides à l'assainissement des collectivités avec près de 310 M€ d'aides pour financer les stations d'épuration et réseaux d'assainissement**. Ce type d'investissements tout au long du programme d'intervention de l'agence de l'eau a permis d'atteindre en Seine, la qualité de l'eau requise pour les JOP 2024. Les aides à la gestion des eaux pluviales connaissent une forte progression, avec une **enveloppe de 78 M€ soit le double des 39 M€ alloués en 2023**. **200 ha sont désimperméabilisés** ou déconnectés des réseaux d'assainissement grâce à la réalisation de noues, de parking perméables, d'espaces verts en creux, de jardins de pluies, de toitures végétalisées.

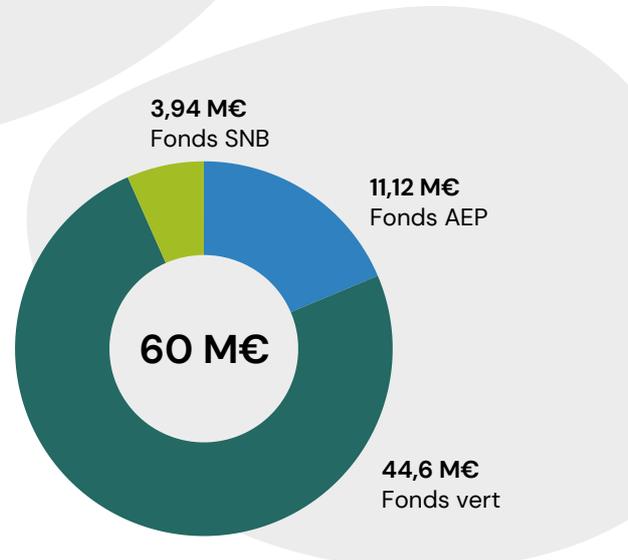
L'agence de l'eau Seine-Normandie, réaffirme son engagement auprès des agriculteurs du bassin, en tant que partenaire technique et financier. En 2024, **plus de 86 M€ sont alloués** (vs 52 M€ en 2023) **pour soutenir les démarches volontaires des agriculteurs pour préserver les ressources en eau et la biodiversité de leur territoire**. Ainsi **près de 650 projets, les plus efficaces au regard des orientations de la politique de l'eau décidées par les instances de bassin, sont soutenus**. Il s'agit d'encourager les transitions vers des pratiques agroécologiques par **la conversion à l'agriculture biologique, la mise en œuvre de mesures agro-environnementales et climatiques ou encore de mesures rémunérées sous forme de paiements pour services environnementaux** répondant notamment aux enjeux de protection des captages d'alimentation en eau potable sur le bassin Seine-Normandie.

Les acteurs économiques poursuivent leurs efforts pour concilier développement de leurs activités et protection de l'eau. L'agence de l'eau apporte **près de 22 M€** pour épurer, réaliser des travaux générant des économies d'eau, investir dans les "technologies propres" ou gérer "à la source" les eaux pluviales de leurs sites. Cette année, une majorité de projets vise la sobriété en eau des entreprises.

Les actions portant sur les milieux aquatiques et la biodiversité sont soutenues à plus de 63 M€. **45 ouvrages** en travers des cours d'eau **sont rendus franchissables** pour les poissons et permettent d'assurer le transfert des sédiments. **La restauration morphologique des cours d'eau s'étend sur 252 km**. Enfin, **plus de 3730 ha de zones humides** bénéficient des aides de l'agence, profitant notamment de l'effet levier du fonds vert en permettant une acquisition des milieux humides dans des conditions favorables par les conservatoires d'espaces naturels en vue de leur protection.



Répartition des aides 2024
fléchées par l'Etat, en M€.



L'agence de l'eau Seine-Normandie

met en oeuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières, des milieux aquatiques et de leur biodiversité, dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient quatre fois par an pour se prononcer sur l'attribution des aides conformément au programme en vigueur : le programme « Eau, climat & biodiversité » 2025-2030.

L'agence de l'eau produit les connaissances qui permettent de savoir où agir pour restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) met ces connaissances à disposition de chacun.

